

DOSSIER FINANCES COMMUNALES

LE BUDGET 2018

“ Assurer l'équilibre financier de notre commune et la capacité d'investissement nécessaire au développement de notre outil économique, malgré les prélèvements massifs du Fonds de Péréquation sur les ressources communales (FPIC), la contribution au redressement des comptes publics versés depuis 2014, est un défi que nous relevons grâce au dynamisme de notre commune.

Afin de garantir notre capacité d'investissement, de limiter la hausse de fiscalité (pas d'augmentation depuis 2015) sans recourir à l'emprunt, nous avons donc fait le choix, dès 2015, de mener une politique de rigueur, en décidant de réduire les charges courantes de 200 000 euros (soit 3 %).

Ceci passe par la baisse des crédits alloués à certains postes de fonctionnement, dont la médiathèque (- 6000 euros, soit - 33 %), le fleurissement (- 8000 euros, soit - 21 %), fêtes, cérémonies et réception (- 14 000 euros, soit - 45 %) et l'arrêt des aides aux ravalements de façades (- 35 000 euros).

Parallèlement, nous avons travaillé à mener à terme les projets en cours, générateurs de revenus fiscaux comme la zone commerciale Val Plagne, les lotissements d'habitations et la micro centrale du Nant de Tessens.

En 2016, la commune nouvelle a permis d'arrêter net la perte de revenus. En effet, grâce au pacte financier garanti par l'Etat, la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) s'est stabilisée au niveau de 2015 avec une bonification de + 5 %, ce qui a permis de juguler une perte effective qui aurait été de 1,58 millions d'euros, compte tenu des produits encaissés à ce jour.

L'ensemble de ces décisions nous a permis de réaliser et d'autofinancer 7,3 millions d'euros d'investissements cumulés entre 2014 et 2017, sans recours à l'emprunt ni augmentation de la fiscalité depuis 2016, tout en conservant une capacité d'autofinancement supérieure à 2,4 millions d'euros au terme de l'année 2017.

Nous abordons donc 2018 sereinement, en maintenant le cap sur les investissements et en

poursuivant l'effort porté sur la qualité de gestion pour ne pas augmenter la fiscalité et ne pas recourir à l'emprunt pour le budget général. L'objectif est atteint avec 5,2 millions d'euros de travaux nouveaux, tous budgets confondus votés pour 2018.

Ce sont 3,2 millions d'euros d'investissements pour le budget général, 962 000 euros pour le budget annexe de l'eau avec la réalisation d'une usine de nano filtration à Montgirod et 996 000 euros pour le budget annexe du nouveau lotissement d'habitation de l'Adray, à Longefoy.

Les efforts entrepris depuis le début du mandat ont porté leurs fruits et nous permettent de réaliser nos grands projets.

Par ailleurs, l'avenir se prépare activement dans nos stations, avec l'avancée du dossier Pierre & Vacances de Plagne Aime 2000 et les premiers permis de construire qui vont être déposés ce mois de juin. A Plagne Montalbert, la construction de 2 nouvelles résidences hôtelières et de tourisme devrait débuter prochainement.

Les retombées fiscales et la bonne santé de notre outil économique sont ainsi assurées, permettant dans notre commune d'Aime-la-Plagne de continuer à proposer les services et le cadre de vie qui nous sont chers.”

Corine Maironi-Gonthier,
Maire d'Aime-la-Plagne

Budget : les chiffres de l'année

LA STRUCTURE BUDGÉTAIRE

BUDGET EAU

Fonctionnement : 1 296 685 €
Investissement : 1 519 047 €

BUDGET ASSAINISSEMENT

Fonctionnement : 697 757 €
Investissement : 392 094 €

BUDGET PRINCIPAL

Fonctionnement : 13 931 654 €
Investissement : 6 875 413 €

BUDGET ANNEXE REMONTÉE

MÉCANIQUE DE GRANIER
Fonctionnement : 3 139 €

BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT DE L'ADRAY

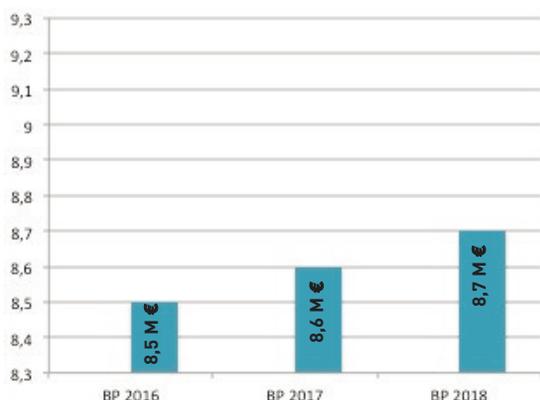
Fonctionnement : 1 038 482 €
Investissement : 1 000 482 €

BUDGET ANNEXE CCAS

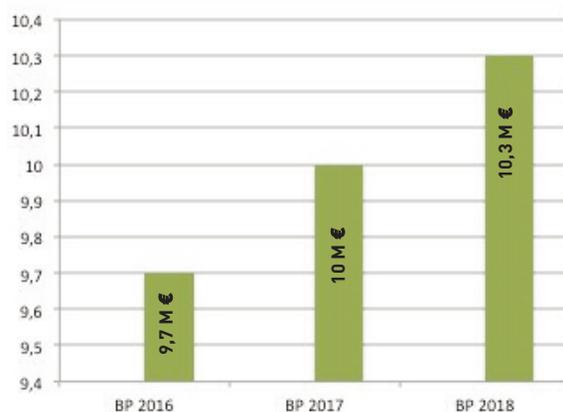
Fonctionnement : 32 216 €
Investissement : 1 707 €

LE BUDGET PRINCIPAL EN CHIFFRES

Evolution des dépenses réelles

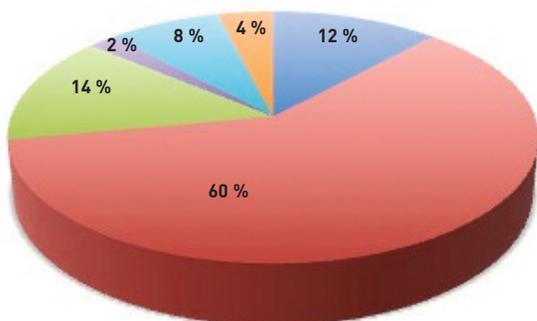


Evolution des recettes réelles



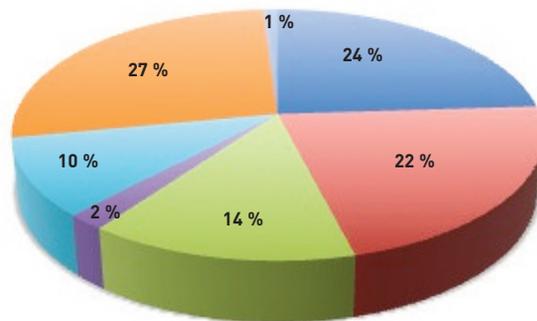
En 2018, la commune poursuit son effort de maîtrise des charges de fonctionnement (+ 1,1 %), afin d'optimiser la dynamique des recettes (+ 3 % en 2018) générée, d'une part, par les premières retombées fiscales de la zone Val Plagne, et d'autre part par la progression des dotations de l'Etat dont le calcul s'avère plus favorable à l'échelle de la commune nouvelle.

La répartition des recettes, en %



Produit des domaines : 12 %
Impôts et taxes : 60 %
Dotations de l'état : 14 %
Subventions d'investissement : 2 %
Excédent capitalisé : 8 %
Autres recettes : 4 %

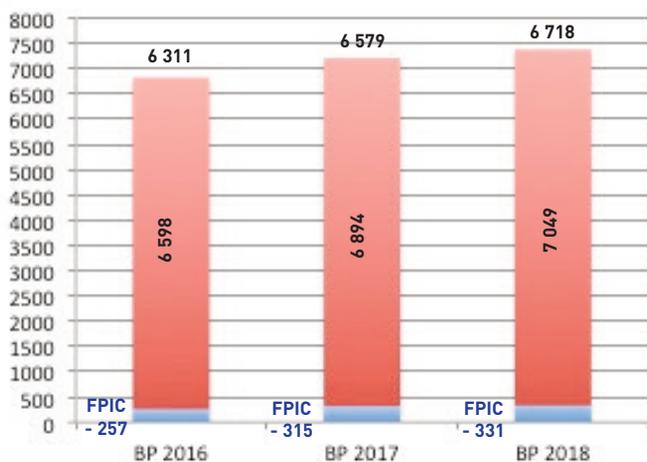
La répartition des charges, en %



Charges courantes : 24 %
Charges de personnel : 22 %
Participation & subventions versées : 14 %
FPIC : 2 %
Annuité de la dette : 10 %
Dépenses d'équipement : 27 %
Autres dépenses : 1 %

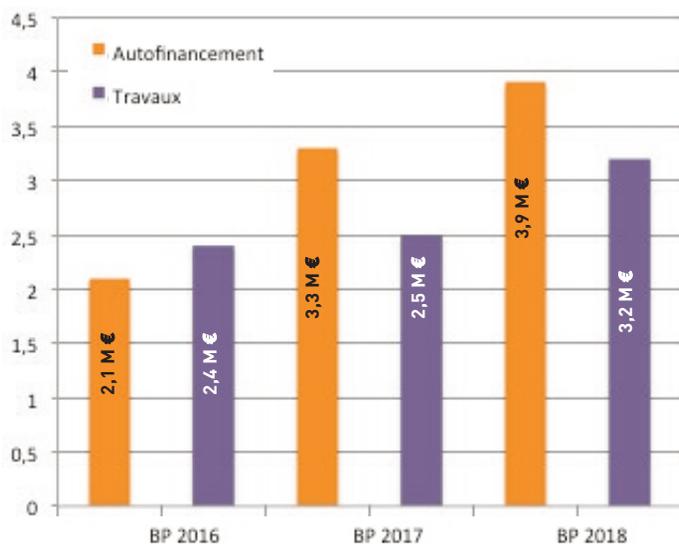
LA FISCALITÉ

Le produit de la fiscalité (en millier d'euros)



Le produit de la fiscalité directe, projeté pour 2018, est de 7 millions d'euros à taux constant, lequel sera grevé encore cette année du FPIC (fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales) pour 331 000 euros.

Evolution des investissements nouveaux & autofinancement dégagé par les ressources propres de fonctionnement



INFOS STATISTIQUES 2018

Population totale : 4547 habitants

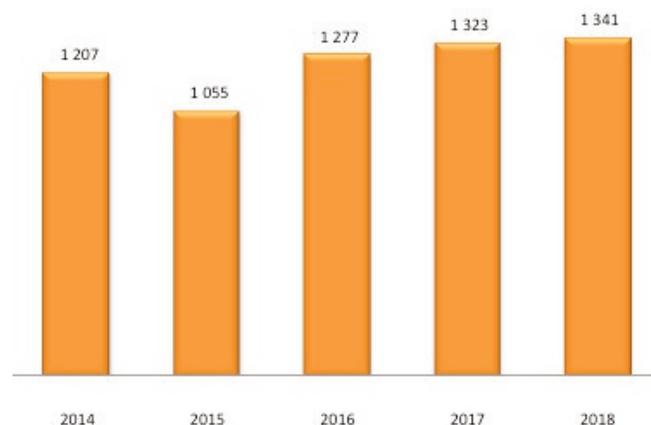
- Dépenses réelles de fonctionnements/population : 1906,64 euros (1904,64 en 2017 / 1881,97 en 2016)
- Produit des impositions directes/population : 1281,98 euros (1238,14 en 2017 / 1202,89 en 2016)
- Recettes réelles de fonctionnement/population : 2280,34 euros (2217 en 2017 / 2137,30 en 2016)
- Dépenses d'équipement brut/population : 1126,17 euros (862,21 en 2017 / 781,11 en 2016)
- Encours de dettes/population : 2439,95 euros (2641,84 en 2017 / 2816,75 en 2016)
- Dotation globale de fonctionnement/population : 290,30 euros (280,32 en 2017 / 275,24 en 2016)

Les taux 2018 (en %)

Pas d'augmentation des taux en 2018

Taxe d'Habitation	18,71 %
Taxe Foncière propriété bâtie	21,02 %
Taxe Foncière propriété non bâtie	212,21 %
Cotisation Foncière des Entreprises	27,98 %

Les dotations de l'Etat (en millier d'euros)



2018 est la dernière année du dispositif de garantie des dotations versées par l'Etat, dispositif acquis en 2016 suite au passage en commune nouvelle.

Le passage en commune nouvelle, ainsi qu'une gestion rigoureuse des postes de fonctionnement, ont permis à la commune d'améliorer sa capacité d'autofinancement et ainsi augmenter la masse d'investissements à réaliser en 2018.

Budget : les principales opérations d'investissement en 2018

Pour conforter l'attractivité de la ville, et également pour compléter l'offre existante sur notre territoire, 5 248 664 euros de dépenses d'investissement ont été votés le 29 mars dernier, en séance du Conseil municipal.

LES GRANDS PROJETS POUR 2018

REQUALIFICATION DE L'AVENUE DE TARENTEISE, À AIME : 1 050 000 EUROS

MISE AUX NORMES DES BÂTIMENTS COMMUNAUX, TOUTES COMMUNES CONFONDUES : 324 000 EUROS

TRAVAUX DE RÉSEAUX À GRANIER, SUITE : 126 343 EUROS

USINE DE NANO FILTRATION À MONTGIROD : 814 300 EUROS

LOTISSEMENT DE L'ADRAY À LONGEFOY : 1 027 300 EUROS

AIME BOURG

Aménagement aire de jeux du Pré de Foire (jeux pour enfants, clôture) : 84 000 euros

Création de 15 places de stationnements au Pré de Foire : 25 000 euros

Création d'un trottoir d'accès à la zone des Iles : 50 500 euros

Plots de signalétique au centre ville : 9 000 euros

Enseignes grande rue : 5 000 euros

Travaux d'entretien groupe scolaire : 10 000 euros

Mise aux normes bâtiments communaux : 69 200 euros

Acquisition foncière pour futur projet OPAC Le Comte : 98 000 euros

Acquisition foncière pour futur parking La Ruaz : 19 000 euros

Travaux de rénovation Hôtel de Ville (sols, peintures, rideaux) hall, salle des mariages et salle du Conseil municipal : 21 000 euros

Sonorisation des concerts d'Aime pour limiter l'impact sonore pour les riverains : 9 500 euros

Équipement salle des fêtes d'Aime (tables, lave-vaisselle...) : 12 500 euros



LONGEFOY

Travaux d'entretien à l'école : 8 000 euros

Remplacement d'un jeu de l'aire de jeux : 5 000 euros

Mise aux normes bâtiments communaux : 58 000 euros

Suppression des pavés sur la traversée de Longefoy : 6 000 euros

Diverses acquisitions foncières : 17 400 euros



TESENS - VILLAROLAND

Enrobés du parking des Cerisiers : 11 000 euros

Remplacement barrière dans virage : 10 000 euros

Poursuite de la barrière à l'entrée du lotissement de Tessens : 21 000 euros

Mise aux normes bâtiments communaux : 31 000 euros

Reprise du toit en lauze de la chapelle St Eustache : 12 000 euros

Diverses acquisitions foncières : 10 400 euros



VILLETTE - CHARVES

Travaux réseaux eaux usées sous Charves : 12 000 euros

Chicanes en bois pour la rue de la Piaze : 4 000 euros

Aménagement du chemin de la Glière : 36 300 euros

Pose de 2 tables de pique-nique (1 à la Combe et 1 à la Bagnaz) : 1 100 euros

Travaux d'entretien à l'école : 8 000 euros

Mise aux normes bâtiments communaux : 40 000 euros

Diverses acquisitions foncières : 13 100 euros



MONTGIROD - CENTRON

Travaux de voirie : 10 000 euros

Travaux de bâtiments : 5 000 euros

Plaques de rues : 4 000 euros

Mise aux normes bâtiments communaux : 56 500 euros

Diverses acquisitions foncières : 3 500 euros



GRANIER

Travaux de voirie : 10 000 euros
Travaux de bâtiments : 5 000 euros
Plaques de rues : 4 000 euros
Travaux de réseaux secs et humides rue de la Pige : 126 400 euros
Travaux chalet du Cormet : 5 000 euros
Poêle à bois pour le chalet du Cormet : 5 000 euros
Remplacement des menuiseries de l'école : 8 500 euros
Panneaux de sentiers : 5 000 euros
Enrobés : 10 000 euros
Mise aux normes bâtiments communaux : 30 000 euros
Diverses acquisitions foncières : 5 000 euros



PLAGNE MONTALBERT

Renouvellement des filets du stade : 5 000 euros
Mise aux normes bâtiments communaux : 71 000 euros
Diverses acquisitions foncières : 20 300 euros



PLAGNE AIME 2000

Suite de la mission de l'AMO (assistance à maîtrise d'ouvrage) : 60 000 euros
Travaux pluvial : 25 000 euros
Acquisition centre de secours de Plagne Centre & cabinet médical de La Plagne (1^{ère} partie) : 290 758 euros



DIVERS

Travaux forestiers Aime, Granier et Montgirod : 52 037 euros
Acquisition matériel et mobilier (mobilier urbain, bâches, radar pédagogique, supports vélos...) : 55 000 euros
Urbanisme (études diverses) : 50 000 euros

BUDGETS ANNEXES

EAU

- Aime

Réservoir de Prajourdan : 10 000 euros
Accès réservoir de Charves : 10 000 euros

- Granier

Travaux de réseaux chemin de la Pige amont : 36 700 euros
Renouvellement de conduite en PVC : 20 000 euros
Réservoir de Bonvillard : 15 000 euros
Accès réservoir de Granier : 10 000 euros

- Montgirod

Usine de nano filtration de l'eau : 814 300 euros
Reprise d'un brise-charge : 15 000 euros

Matériels, divers appareils, mise aux normes Document Unique : 31 000 euros



ASSAINISSEMENT

- Aime

Télégestion postes Les Iles et Villette : 8 400 euros
Réseau eaux usées chemin de la Glière : 30 000 euros

- Granier

Travaux réseau chemin de la Pige amont : 36 700 euros

LOTISSEMENT DE L'ADRAY À LONGEFROY

Foncier, études, travaux, frais financiers... : 1 027 300 euros



ZOOM SUR

LE PLAN LOCAL D'URBANISME DE MONTGIROD

La Commune déléguée de Montgirod est en train de se doter d'un plan local d'urbanisme.

En effet les études relatives à ce nouveau document d'urbanisme ont débuté en 2015 et parviennent aujourd'hui à leur terme.

Des réunions publiques ont été organisées tout au long de la procédure pour associer les citoyens à l'élaboration de ce document.

La prochaine étape administrative sera l'arrêt du plan local d'urbanisme, puis la consultation des personnes publiques associées.



Le dossier de PLU est composé :

- **d'un rapport de présentation**, qui explique les choix effectués notamment pour modérer la consommation de l'es-

pace et lutter contre l'étalement urbain, en s'appuyant sur un diagnostic territorial et une analyse de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers,

- **d'un projet d'aménagement et de développement durables (PADD)** qui expose le projet d'urbanisme, et dont les objectifs sont :

. la croissance démographique et la production de logements à prévoir

. la réponse aux besoins d'urbanisation en mettant en œuvre une répartition équilibrée des potentiels d'urbanisation

. une offre d'équipements publics globalement satisfaisante qui ne nécessite pas de renforcement important à court terme

. une amélioration des mobilités au cœur de la commune

. la pérennisation de l'économie agricole et le confortement de la vie économique du territoire

. la fiabilisation et le développement des communications numériques et la réduction des consommations d'énergie fossiles et les émissions de gaz à effet de serre

. la limitation du morcellement et de l'urbanisation des milieux naturels et

des habitats d'espèces,

. la prise en compte des risques naturels et la protection du patrimoine local

- **des orientations d'aménagement et de programmation (OAP)** qui, dans le respect du PADD, comprennent des dispositions portant sur l'aménagement de certaines : l'habitat, les transports et les déplacements des zones à urbaniser.

- **un règlement (graphique et écrit)** qui, dans le respect du PADD et des OAP, délimite les zones urbaines (U), les zones à urbaniser (AU), les zones agricoles (A) et les zones naturelles et forestières (N), et fixe les règles générales d'urbanisation ;

- **des annexes** (servitudes d'utilité publique, liste des lotissements, schémas des réseaux d'eau et d'assainissement, plan d'exposition au bruit des aérodromes, secteurs sauvegardés, ZAC...).

MODIFICATION N° 1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME D'AIME

- AVIS D'ENQUÊTE -

Mme le Maire de la Commune d'Aime-la-Plagne informe le public que par arrêté municipal du 28 mars 2018 (consultable sur le site internet de la ville d'Aime-la-Plagne : <https://www.ville-aime.fr>) a été prescrite **l'enquête publique sur les dispositions de la modification n° 1 du plan local d'urbanisme de la commune déléguée d'Aime.**

Les pièces du dossier ainsi qu'un registre d'enquête seront déposés à la Mairie d'Aime du 30 avril au 31 mai 2018 inclus afin que chacun puisse en prendre connaissance :

à la Mairie d'Aime :

- du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

- le vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h00,

à l'exception des samedis, dimanches, jours fériés

et le vendredi 11 mai 2018,

et consigner éventuellement ses observations ou propositions sur le registre d'enquête ou les adresser, par écrit au commissaire enquêteur à la Mairie d'Aime-la-Plagne - 1112 Avenue de Tarentaise - BP 58 - 73211 AIME-LA-PLAGNE

Cedex ou par voie électronique à l'adresse suivante mairie@mairie-aime.fr ou sur le site dédié suivant : <https://www.registre-dematerialise.fr/699>

M. Guy Truchet, Ingénieur Travaux Publics, commissaire enquêteur, demeurant 15 Route de Chavord - BP 30 - 73801 MONTMELIAN Cedex est désigné en cette qualité et recevra personnellement, à la mairie d'Aime-la-Plagne :

jeudi 03 mai 2018 de 09h00 à 12h00

jeudi 17 mai 2018 de 09h00 à 12h00

jeudi 31 mai 2018 de 14h00 à 17h30

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la mairie d'Aime-la-Plagne pendant une durée d'un an à compter de la fin de l'enquête, où toute personne pourra en demander communication, ainsi que sur le site internet de la ville à l'adresse suivante : <https://www.ville-aime.fr>.

AIME CENTRE

AIRE DE JEUX, TROTTOIRS, ENROBÉS ET MUSÉE

UNE TOUTE NOUVELLE AIRE DE JEUX AU PRÉ DE FOIRE

Les travaux engagés ont porté sur la recomposition de l'espace avec notamment un déplacement de l'aire de jeux des tout-petits, qui sera aménagée sous les arbres, dans le parc, l'acquisition de nouveaux jeux, dont une pyramide de cordes à grimper ; et la clôture de l'aire de jeux (afin de sécuriser et garder propre cet espace).

En parallèle, une quinzaine de nouvelles places de stationnement (dont 1 PMR) a été créée, sur la plate-forme en contrebas de l'aire.



ENROBÉS DANS LA GRANDE RUE

Remplacement du tapis d'enrobés de la Place de l'Ormente à la rue de l'église.



TROTTOIRS ZONE DES ILES

Des travaux de voirie ont été entrepris à l'entrée de la zone des Iles, à Aime, pour créer un trottoir en aval du tunnel de la voie ferrée. Il s'agit de sécuriser la descente piétonne vers la zone des Iles.



MUSÉE PIERRE BORRIONE

LABEL MUSÉE DE FRANCE

Les services techniques municipaux, suite aux recommandations de la Société d'Histoire et d'Archéologie d'Aime (qui assure le patronage scientifique des lieux), de la commission communale "culture" et de l'office du tourisme Vallée, ont réalisé des travaux pour enlever le plancher du chœur et ainsi dévoiler les anciennes fondations du bâtiment.



EN BREF

» AIME

- Nettoyage des décharges à neige terminée.
- Réalisation d'une campagne d'enrobés à froid, suite aux dégradations hivernales, ainsi que reprises de bordures de trottoirs et regards abîmés suite au déneigement.

» VILLETTE

- Pose de chicanes rue de la Piaz.

» GRANIER

- Numérotation des habitations et pose des nouvelles plaques de rue en cours.

» MONTGIROD

- Réalisation d'une main courante d'accès à la chapelle du Villaret.

Scolaire

INSCRIPTIONS SCOLAIRES POUR LA RENTRÉE 2018/2019

Le service scolaire de la ville vous indique comment inscrire son enfant à l'école. La 1ère démarche :

Se présenter à la mairie d'Aime-la-Plagne, au service scolaire, avec les documents suivants :

- le livret de famille
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois

Attention, pour les enfants scolarisés à la maternelle d'Aime uniquement, il faut faire une ré-inscription pour le passage en CP.

Pour les parents qui demandent une dérogation, merci de vous rendre le plus tôt possible en mairie. Toutes les informations vous seront transmises par le service scolaire.

Cadre de vie

DÉJECTIONS CANINES

Face à l'éternel incivisme de certains propriétaires de chiens, alors même que des distributeurs de sacs à déjections sont en libre accès à proximité des parcs, les désagréments liés aux déjections canines se multiplient.

C'est pourquoi la municipalité a décidé d'interdire l'accès des pelouses et jardins de la Basilique St Martin aux chiens, mêmes tenus en laisse, par mesure d'hygiène publique. Et en cas de non respect de l'interdiction, **l'infraction sera sanctionnée par une contravention de 1ère classe (38 euros).**



Agenda

VENDREDI 25 MAI

CINÉMA - Salle de Spectacle et de Cinéma d'Aime

A 17h30 - **Blue** - film d'animation

A 20h30 - **Dans la brume** - comédie

SAMEDI 26 MAI

REMBALLE TA FL'AIME !

9ème édition de la **fête des talents**

de la jeunesse, dès 11 heures, autour de la Basilique St Martin. Gratuit



DIMANCHE 27 MAI

CINÉMA - Salle de Spectacle et de Cinéma d'Aime

Séance exceptionnelle à 17h30 : **Ready Player One** de Spielberg - science fiction

LUNDI 11 JUIN

CINÉMA - Salle de Spectacle et de Cinéma d'Aime

A 17h30 - **Pat et Mat déménagent** - film d'animation

A 20h30 - **Luna** - comédie dramatique

SAMEDI 16 JUIN

NOUVEAU SPECTACLE DE JEAN-MICHEL MATTEÏ

"AOC : Antonin Oreiller Cotilloux" - humour

A 20h30 - Salle de Spectacle et de Cinéma d'Aime

Plein tarif : 23 €, tarif réduit : 18 €

JEUDI 21 JUIN

FÊTE DE LA MUSIQUE

21h-22h45 « Mister Hole » en concert sur le Théâtre de verdure - Aime (repli salle de spectacle si temps incertain).

DU NOUVEAU POUR LA SONORISATION DES ÉVÉNEMENTS DANS LA VILLE

La mairie a acquis du nouveau matériel de sonorisation, qui sera notamment utilisé au niveau du théâtre de verdure pendant les différents événements festifs de l'année, et plus particulièrement l'été. Ce nouvel équipement permettra de mieux contrôler la diffusion du son, et réduire significativement les nuisances sonores pour les proches riverains de l'amphithéâtre. En dehors de son utilisation en extérieur, ce matériel sera exploité à la salle de spectacle d'Aime : il devrait également améliorer la sonorisation de la salle, pour un meilleur confort d'écoute.

Prochains Conseils municipaux

- Jeudi 31 mai, à 19 heures, en mairie
- Jeudi 28 juin, à 19 heures, en mairie

RAPPEL : toutes les séances du Conseil municipal sont publiques.

Permanence Mme le Maire

- Mardi 3 juillet, de 10h30 à 12h, en mairie